



*Editée en espagnol et en portugais avec résumés en anglais et en français.
Una plataforma virtual sobre el trabajo real: <http://laboreal.up.pt>*

Appel à contributions pour le dossier du numéro de juillet 2020

Quand le travail réel est tabou

Date limite d'envoi des propositions d'article : le 30 septembre 2019

Responsables du dossier :

Carole Baudin, Soledad Nión Celio & Patricio Nussold

Les articles seront publiés dans l'une des langues de la revue (espagnol ou portugais). Cependant, les résumés des propositions, ainsi que les textes envoyés pour évaluation, peuvent être rédigés en français ou en anglais. Il reviendra ensuite aux auteurs de les traduire en espagnol ou en portugais, en tenant compte du résultat des évaluations et des suggestions proposées par la Direction de Laboreal.

Calendrier :

30 septembre 2019 : Date limite d'envoi des propositions avec le contenu suivant: un titre, un résumé de 500 mots et 5 références bibliographiques (Les propositions de contributions devront être envoyées au secrétariat de la revue, au courrier électronique suivant : laboreal@fpce.up.pt).

18 octobre 2019 : Date limite pour Informer aux auteurs des résultats de l'évaluation des résumés.

10 décembre 2019 : Date limite d'envoi des articles complets.

28 février 2020 : Date limite pour informer aux auteurs des résultats de l'évaluation de leur article.

15 avril 2020 : Date limite d'envoi des articles revus, rédigés en espagnol ou en portugais.

Les propositions doivent être en lien avec la problématique définie ci-après.

Quand le travail réel est tabou

Les chercheurs et intervenants qui placent l'activité réelle de travail au cœur de leurs analyses et projets d'intervention sont parfois confrontés à de nombreuses difficultés dans la conduite de leurs projets. Car l'écart entre le travail prescrit et le travail réel ne fait pas toujours partie des évidences de leurs interlocuteurs.

Pourtant, toute activité humaine est inanticipable totalement, et les règles qui tentent de la normaliser sont inévitablement revues, redéfinies, dans l'exercice de l'activité elle-même. Parler de cette activité suppose ainsi d'assumer que les prescriptions ne suffisent pas et que les organisations fonctionnent, somme toute, grâce au travail des opérateurs. De ce fait, la possibilité d'analyser, de parler et de débattre du travail réel n'est pas nécessairement aisée à engager ou à poursuivre.

Or cette approche de l'activité a des exigences méthodologiques : il s'agit d'ancrer les démarches dans ce qui constitue le réel des situations de travail ; et la connaissance de celui-ci exige de le mettre en débat avec celles et ceux qui, à plusieurs égards, s'y engagent - décideurs compris.

Cet ancrage dans le quotidien concret de l'entreprise et cette délibération sur le travail peuvent être entendus et conçus selon des acceptions distinctes et des procédures particulières : formation à et par l'analyse du travail, autoconfrontation croisée, activité déontique, espaces de discussion ou de débat sur le travail, groupes de rencontre du travail, entre autres. Il s'agit de variantes qui se rejoignent toutefois sur le fait que le débat contradictoire à propos du travail réel est indispensable pour réussir des améliorations sur le long terme.

Poser des mots sur les pratiques réelles des personnes génère de la sorte un problème de preuve. Mais cela soulève également des questions de temporalité face à des commanditaires facilement séduits par des modes de production de connaissances moins soumis aux aléas de la vie réelle et programmés dans du plus court terme. La richesse du travail réel y a peu de place et disparaît alors.

L'objectif de ce dossier, orienté par des questions de l'action et de la transformation, est de reprendre, étayer et porter dans le champ d'une réflexion collective, ces difficultés qui jalonnent, et parfois entravent, les projets pour lesquels le travail réel ne peut être un sujet tabou.

Les rapports d'expériences seront privilégiés et pourront se situer, par exemple, face aux questions suivantes :

- Comment les difficultés auxquelles le texte de cet appel fait référence peuvent-elles devenir les points de départ de ce qu'on construit dans chacune des interventions ?
- Comment débattre sur le travail avec des employeurs, des instances représentatives du personnel ou d'autres protagonistes, s'ils ne sont pas en demande de penser le travail réel ?
- Dans quelle mesure les jeux de langages et de concepts peuvent-ils jouer un rôle ?
- La délibération sur le travail passe-t-elle essentiellement par le verbe, les mots ?
- Peut-on penser qu'en certains lieux débattre sur le travail réel est devenu impossible ? Pourquoi ?
- Quelles ont été les évolutions historiques de cette problématique ?